

CENTRE DES MUSIQUES AMPLIFIEES

Exposé des motifs

0. Introduction

Le projet de construction d'une salle de concerts est d'actualité depuis la fin des années 1970. Une infrastructure pouvant accueillir en toute commodité et en toute sécurité des spectacles populaires atteignant ou dépassant une certaine ampleur faisant cruellement défaut depuis longue date.

Il s'agissait donc de définir les besoins, les activités et les missions d'une telle infrastructure, les objectifs et les vocations étant principalement:

- ✍️ développer et organiser des concerts, des spectacles et d'autres projets artistiques internationaux et nationaux
- ✍️ contribuer progressivement au rayonnement culturel au niveau national, régional voir européen
- ✍️ répondre d'une manière durable aux besoins et attentes en matière de diffusion et de services pour le public et les artistes nationaux et internationaux et de regrouper ces activités sous une et même enceinte.

La loi votée en 1999 ne répondant, ni à ces besoins et soucis, ni à d'autres critères techniques et budgétaires, il fut décidé d'abandonner le projet de la réaffectation de la halle des soufflantes et par conséquent de construire un nouveau bâtiment. Cette nouvelle infrastructure culturelle permettra par ailleurs de dégager beaucoup de synergies possibles sur le site de Belval-Ouest et plus précisément dans le cadre de la réalisation de la Cité des Sciences.

Aussi l'appellation « musique pour jeunes », employée jusqu'alors pour désigner le genre de spectacles de la nouvelle salle de concerts, fut-elle remplacée par celle de « musiques amplifiées », désignation plus précise et plus ouverte à la fois. En effet, bien que le nouveau Centre de Musiques vise toujours un public jeune, la musique amplifiée n'est pas une question d'âge et ne se limitera point à un genre précis.

Le législateur préfère donc utiliser le terme de «Centre de Musiques Amplifiées » que de « Rockhal » qui semble trop limitatif. Les musiques amplifiées ont été définies, au début des années 90, par Marc Touche, sociologue/chercheur français au CNRS de la façon suivante:

« Les musiques amplifiées ne désignent pas un genre musical en particulier, mais se conjuguent au pluriel pour simplifier un ensemble de musiques et de pratiques sociales qui utilisent l'électricité et l'amplification sonore comme élément majeur des créations musicales et des modes de vie. A la différence des musiques acoustiques qui nécessitent l'appoint ponctuel de sonorisation pour une plus large diffusion, les musiques amplifiées sont créées, jouées à partir de la chaîne technique constituée par les micros, la pré-amplification, l'amplification et les haut-parleurs. S'y côtoient les musiques de recherche, les diverses formes de rock, jazz, blues, reggae, chanson, hip-hop, rap etc... tous révèlent les dérivés de la culture rock. »

Il faut noter également qu'avec la construction du CMA, il ne s'agira pas de rivaliser ou de concurrencer d'autres structures nationales ou transfrontalières. Le CMA devra développer une identité propre, encourager et établir des coopérations concrètes et durables. Il s'agit en outre de réaliser dès à présent une structure valable et compétitive dans le contexte de la Grande-Région. Avec la capacité d'accueil telle que proposée, le CMA constituera un créneau alternatif aux structures existantes de la Grande-Région.

Paramètres utilisés

Pour arriver à une première estimation des frais de fonctionnement du CMA en vitesse de croisière, c'est-à-dire, à un moment où il aura pu établir une programmation annuelle, des renseignements ont été collectés auprès des organisateurs de concerts du Luxembourg et notamment auprès de l'asbl « backline! » qui fédère depuis des années les acteurs des musiques amplifiées

Les estimations suivantes utilisent plusieurs paramètres: après une description des types d'activités possibles, une projection du nombre d'activités et une répartition des lieux, l'étude propose différentes estimations et cas de figure.

1. Types d'activités possibles

- /// Concerts (rock et assimilés),
- /// Grands Bals (étudiants etc...),
- /// Événementiels (shows, corporate events, etc...),
- /// Expositions,
- /// Festivals (de l'Immigration, Fête de la Musique etc...)
- /// Manifestations Open Air,
- /// Spectacles divers (son & lumière, danse, musical, enfants)
- /// Ateliers (workshop, master class etc.)

2. Estimation du nombre d'activités possibles organisées par le CMA

Sachant qu'en 2001, il y a eu quelque 130 concerts (rock, blues, jazz, etc.) sur le territoire du pays et que d'autre part, malgré la fermeture de la Kulturfabrik en 2002, une centaine de manifestations ont eu lieu, on peut raisonnablement prévoir qu'avec les nouvelles structures du CMA, une programmation annuelle de 166 activités, tous genres confondus, est possible. Ce nombre constitue en fait une vitesse de croisière qui sera atteinte après quelques années de fonctionnement.

?? Ateliers	16
?? Concerts	110
o Rock/Pop	46
o Jazz	22
o Blues	22
o World	10
o Chanson	10
?? Événementiels	5
?? Expositions	15
?? Grands Bals	10
?? Open Air	5
?? Spectacles	5
<u>Total</u>	<u>166</u>

3. Estimation de la fréquentation des différentes manifestations

- ☒ dans la Grande salle (GS),
- ☒ la Petite salle (PS) et
- ☒ l'Open Air (OPA)

3.1. GRANDE SALLE

	<u>Périodicité</u>		<u>Personnes</u>	<u>Total personnes</u>
GS 4	12	x	4.000	= 48.000
GS 3	12	x	3.000	= 36.000
GS 2	20	x	2.000	= 40.000
GS 1	20	x	1.000	= 20.000
Total	64 manifestations/an			144.000 personnes

3.2. PETITE SALLE

	<u>Périodicité</u>		<u>Personnes</u>	<u>Total personnes</u>
PS 5	30	x	500	= 15.000
PS 4	20	x	400	= 8.000
PS 2	16	x	200	= 3.200
PS 1	16	x	100	= 1.600
Total	82 manifestations/an			27.800 personnes

3.3. OPEN AIR

	<u>Périodicité</u>		<u>Personnes</u>
OPA 1	2	x	à définir
OPA 2	3	x	à définir
Total	5 manifestations/an		

Total estimation GS, PS (sans OPA et 15 expositions): 171.800 personnes

Grand total: 64 + 82 + 5 + 15 = 166 manifestations par an

4. Distribution des manifestations selon productions propres et locations à des tiers

A côté des manifestations organisées par le CMA directement, les structures pourront aussi être sous-louées à des tiers.

	CMA	Locations
Grande salle	32	32
Petite salle	50	32
Open Air	2	3
Expositions	15	/
Grand total:	166	

5. Infrastructure

5.1. Espace 'Grands Spectacles'

5.1.1 – la salle

- ~~///~~ superficie 2000 m²
- ~~///~~ modulable
- ~~///~~ capacité 1000-4000 personnes
- ~~///~~ configuration mixte assise/debout
 - a. 4000 debout
 - b. 1500 assis
 - c. 2500 debout-1500 assis
- ~~///~~ respect d'une acoustique adaptée aux types de musiques amplifiées et respect d'une visibilité optimale

Commentaire:

Le choix de la jauge du public (1000-4000 personnes) s'explique par 2 raisons fondamentales:

- ?? garantir un taux de remplissage constant et régulier (ce qui n'est pas réalisable dans une configuration plus grande)
- ?? intégrer au mieux la salle dans le cadre des infrastructures nationales et internationales existantes ou à venir

5.1.2 – la scène

- ~~///~~ ensemble scénique = 700m²
- ~~///~~ scène modulable
- ~~///~~ hauteur de la scène = 2m
- ~~///~~ hauteur libre en dessus de la scène = 17m
- ~~///~~ équipement technique de base à compléter selon la production

5.1.3 – accueil artistes

- ~~///~~ loges = 250m²
- ~~///~~ foyer des artistes /espace-catering = 100 m²

Commentaire:

La scène, les loges et le foyer des artistes sont les lieux et l'outil de travail de l'artiste. Il est très important d'offrir à l'artiste un lieu de travail professionnel, convivial et spacieux.

5.2. Espace 'Centre de Ressources'

Commentaire:

Le Centre de Ressources intégrera, et ceci surtout dans un souci d'encadrement et d'éducation, outre une petite salle de spectacles :

- o des salles de répétitions de taille différente
- o un studio d'enregistrement interconnecté entre quelques salles de répétitions et la petite salle de concert
- o le centre d'informations documentaires qui proposera des bases de données (artistiques, musicales, juridiques, aides financières etc.) centralisant toutes les informations nécessaires en relation avec le développement et le soutien technique et promotionnel des artistes
- o Un espace multimédia équipé de quelques postes informatiques permettant la réalisation de la musique assistée par ordinateur.

Le Centre de Ressources sera prioritairement destiné aux groupes et artistes amateurs ou semi-professionnels, luxembourgeois et régionaux. Ses équipements sont mis à disposition aux acteurs précités qui trouveront ainsi des conditions optimales pour se parfaire dans leur discipline et pour pouvoir rejoindre le monde professionnel du spectacle.

5.2.1 – la petite salle

- ~~///~~ superficie = 350 m²
- ~~///~~ modulable
- ~~///~~ capacité 500 personnes
- ~~///~~ configuration mixte assise/debout
- ~~///~~ ensemble scénique modulable = 240 m²
- ~~///~~ hauteur de la scène = 0,60 – 1,20m
- ~~///~~ hauteur libre en dessus de la scène = 10m
- ~~///~~ équipement technique fixe

5.2.2 – salles de répétitions et studio d'enregistrement

- ~~///~~ superficie = 550 m²

5.2.3 – centre de documentation

- ~~///~~ superficie = 80 m²

5.3. Espace Public

5.3.1 – le parvis

organisations de concerts et manifestations Open-Air

5.3.2 – l'accueil général

~~///~~ superficie = 520 m²

- a) foyer (organisations d'expositions)
- b) information
- c) billetterie

5.3.3 – brasserie/commerce

~~///~~ superficie = 440 m²